AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0236
FR0000044448-FS0172

27 février 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

NEXANS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 février 2026, le groupe Quinenco, composé de la société Invexans Limited (UK)[1] et de MM. Andronico Luksic Craig et Oscar Hasbun Martinez, a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 février 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEXANS et détenir 1 814 729 actions NEXANS représentant autant de droits de vote, soit 4,15% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Invexans Limited (UK)	1 807 276	4,13
Andronico Luksic Craig[3]	6 953	0,02
Oscar Hasbun Martinez[4]	500	ns
Total groupe Quinenco	**1 814 729**	**4,15**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NEXANS hors marché dans le cadre d'un placement par construction accélérée d'un livre d'ordres (« *accelerated book building* »).

À cette occasion, la société Invexans Limited (UK) a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

[1] Société (sise 84 Brook Street, Londres, W1K 5EH, Royaume-Uni) contrôlée par la société Invexans SA, elle-même contrôlée à 99,87% par la société Quinenco S.A., laquelle est contrôlée par la famille de M. Luksic.
[2] Sur la base d'un capital composé de 43 744 779 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Actions détenues en tant qu'ancien administrateur de NEXANS.
[4] Actions détenues en tant qu'administrateur de NEXANS.